



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Loiret

SEMAINE NATIONALE DE L'ARTISANAT
du 16 au 23 mars 2018

SEMAINE NATIONALE DE L'ARTISANAT

du 16 au 23 mars 2018

« L'artisanat au cœur des territoires »

SEMAINE NATIONALE DE L'ARTISANAT
DU 16 AU 23 MARS 2018

#SemaineArtisanat

L'ARTISANAT AU COEUR DES TERRITOIRES

www.cma45.fr

Les partenaires de l'édition 2018 - Loiret





Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Loiret

SEMAINE NATIONALE DE L'ARTISANAT
du 16 au 23 mars 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Edition Loiret

L'artisanat au cœur des territoires

Qualité, proximité, conseil, convivialité... ruraux et citadins sont attachés à l'artisanat et au commerce de proximité. A quoi ressembleraient les territoires sans le tissu d'artisans-commerçants qui les animent au quotidien ?

Pour cette 17^{ème} édition, du 16 au 23 mars, le thème « L'artisanat au cœur des territoires » réaffirme notre secteur comme acteur économique incontournable qui participe au dynamisme des territoires et au maintien de services essentiels à la population y compris dans les territoires ruraux. Il s'appuie sur un mode de croissance pérenne, respectueux de l'environnement et des personnes. Il fait aussi le choix d'une économie fondée sur la transmission des savoir-faire, avec plus de la moitié des apprentis français formés chaque année dans les entreprises artisanales.

L'artisanat offre une formation et un travail qualifié à chacun, il donne des perspectives professionnelles aux jeunes comme à ceux qui font le choix de la reconversion. Il favorise l'entrepreneuriat, l'égalité des chances, il renforce la cohésion sociale et crée de la richesse nationale en s'appuyant sur des activités non-délocalisables.

Premier réseau d'appui aux entreprises artisanales, la CMA développe une offre de service qui permet à chaque public, jeunes, apprentis, demandeurs d'emploi, porteurs de projet, créateurs-repreneurs, chefs d'entreprises artisanales, de choisir un secteur à l'apport économique et social vital pour notre territoire.

Événement phare destiné à démontrer que l'artisanat est au cœur de la vie quotidienne des Français, cette semaine regroupe plusieurs opérations de promotion pour sensibiliser le public aux métiers de l'artisanat : Atelier, rencontres, journée portes ouvertes, concours... offrant ainsi l'opportunité aux jeunes et aux futurs porteurs de projets de se familiariser avec l'entreprise artisanale.

Tout au long de cette semaine, la CMA du Loiret, avec le soutien de ses partenaires, organise des événements pour vous faire découvrir ce secteur choisi déjà par plus de 11 000 chefs d'entreprise.

Pour plus d'informations sur la formation, l'emploi, la création-reprise...

Contactez la Chambre de métiers et de l'artisanat du Loiret

Tél. 02 38 68 08 68 • accueil@cma-loiret.fr

www.semaine-nationale-artisanat.fr ou www.cma45.fr

La semaine nationale de l'artisanat valorise auprès d'un large public les opportunités professionnelles offertes par l'artisanat.

PROGRAMME – EDITION LOIRET

> 15 MARS



« L'ARTISANAT EN LOIRET »

Parution d'un supplément de 8 pages dans La République du Centre, consacré à l'artisanat Loirétain afin de :

- présenter les missions de la CMA,
- de donner la parole aux artisans, découvrir les métiers,
- de connaître le programme de la semaine de l'artisanat...

→ Edition à 65 000 exemplaires

> 17 MARS

5 rue Charles Péguy
à Orléans
Tél. : 02 38 62 75 29



PORTES OUVERTES DU CFA DE LA CMA

Découvrir les formations en apprentissage

Le CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Loiret, forme plus de 1 100 jeunes... du CAP au BTS. Il dispense, en partenariat avec les entreprises, 32 formations dans 17 métiers issus des secteurs de l'alimentation, de la cuisine-restauration, des soins personnels et de la mécanique-carrosserie. Profitez de la journée portes ouvertes pour venir à la rencontre des apprentis, dialoguer avec l'équipe pédagogique, découvrir les locaux : ateliers, laboratoires, salons, salles d'informatique et de vidéo...

Présence du Centre d'aide à la décision (CAD)

Ce service de la CMA accueille les jeunes en recherche d'information et d'orientation professionnelle. Il propose des parcours d'accompagnement individualisés : tests d'aptitudes, entretiens de motivation et d'orientation, information sur les conditions des contrats en alternance, aide à la recherche d'une entreprise d'accueil, etc.

www.centre-alternance.fr

Présence de l'Institut des métiers et de l'artisanat

Le service formation professionnelle de la CMA renseignera le public sur la formation qualifiante pour adulte (CAP / CQP / BP / BM)



PROGRAMME – EDITION LOIRET

> 19 au 22 MARS

VISITE D'ENTREPRISES « ARTISANS D'UN JOUR »

Villemandeur
Gien
Meung-sur-Loire
Pithiviers

Ces visites de la CMA du Loiret consistent à inviter des élus à aller à la rencontre des artisans d'un territoire pour découvrir leur métier, leur activité, partager leur expérience, et instaurer un dialogue de qualité avec le chef d'entreprise artisanale. Cela permet de mieux connaître leur environnement mais aussi les éventuelles problématiques et difficultés rencontrées par les dirigeants. Il s'agit également de créer du lien entre les élus et les artisans et de favoriser ainsi des échanges sur des questions de fond.

Au-delà, cette opération doit permettre, par l'intermédiaire des médias, de promouvoir le secteur de l'artisanat auprès du grand public.

Lundi 19 mars : territoire de l'agglomération de Montargis

Visite d'entreprises à Villemandeur - 14h45 à 49 rue Louis Bleriot

- > **ACTION GROUPE**, entreprise de maintenance industrielle
49 rue Louis Bleriot
- > **BETHOUL L.B**, menuiserie - 22 Bis rue Nicéphore Niepce
- > **PUB COLAUT**, entreprise de signalétique - 5 rue Nicéphore Niepce

Mardi 20 mars : territoire du Giennois

Visite d'entreprises à Boismorand et Gien - 14h00 à N7 Les Bezards Boismorand

- > **TECHNICAL STUDIO**, conception de véhicules électriques - N7 Les bezards
- > **LE FOURNIL DE GIEN**, boulangerie - 4 Quai Lenoir à Gien
- > **THIERRY MARTIN**, chocolaterie-pâtisserie - 3 rue de Tlemcen
- > **SALON DESSANGES**, coiffure - 12 rue de Tlemcen
- > **MARIE PIERRE FLEURS**, fleuristerie - 8 rue Gambetta
- > **ALEXANDRA COIFFURE**, coiffure - 19 rue Victor Hugo

Jeudi 22 mars (matin) : territoire des Terres Val de Loire

Visite d'entreprises à Meung-sur-Loire - 10h00 au 5 rue Jehann de Meung

- > **DIDIER GAUGUIN**, fleuriste - 5 rue Jehann de Meung
- > **ALI ABARGHOEI SHIVA**, prothèse-dentaire - 5 impasse du Fort
- > **LA PATISSERIE DES MAUVES**, pâtisserie - 46 rue Jehann de Meung
- > **BOUCHERIE LE MOIGN**, boucherie - 56 rue Jehann de Meung

Jeudi 22 mars (après-midi) : territoire du Pithiverais

Visite d'entreprises à Pithiviers - 15h00 au 5 place des Halles

- > **CLOUZEAU**, Bijouterie-joaillerie - 5 place des Halles
- > **PASCAL DONNADIEU**, coiffeur - 7 place des Halles
- > **BOUCHERIE DURAND**, Boucherie - 15 place du Martroi
- > **A LA RENOMMEE**, boulangerie-pâtisserie - 5 mail Ouest

PROGRAMME – EDITION LOIRET

> 19 MARS

« MATINEE DE LA CREATION-REPRISE »

ORLEANS, CMA du Loiret

44, rue du Faubourg Bourgogne
de 9h à 12h



La CMA du Loiret organise une réunion d'information, à l'attention des porteurs de projet, pour présenter la démarche et les aides à la création/reprise, ainsi que l'offre de services de la CMA pour l'accompagnement de leur projet. Des informations d'ordre juridique, financier et social, seront présentées pour éclairer le futur créateur/repreneur.

Inscription à la CMA du Loiret, 02 38 68 08 68
ou accueil@cma-loiret.fr

> 19 & 20 MARS

OLYMPIADES DES METIERS EN BOULANGERIE

CFA de la CMA du Loiret

5 rue Charles Péguy
à Orléans
Tél. : 02 38 62 75 29

Durant deux jours, le CFA de la CMA du Loiret accueille la sélection régionale des Olympiades des métiers en boulangerie. Les candidats issus de différents établissements de formation de la région s'affronteront pour décrocher leur place en équipe régionale pour concourir aux épreuves nationales qui se tiendront à Caen.

Remise des prix le 20 mars à 18h, au CFA de la CMA du Loiret

> 16 au 23 MARS

« L'ARTISANAT SUR LES ONDES »

France Bleu Orléans
www.bleuorleans.com

Orléans 100.9
Montargis 106.8
Gien 103.6

Les offres d'emploi ou d'apprentissage du secteur de l'Artisanat seront diffusées durant la Semaine nationale dans la chronique « 2 minutes pour l'emploi » : elles témoigneront du fort potentiel d'emploi de l'artisanat et démontreront le dynamisme de ce secteur.

L'objectif étant d'inciter les personnes, en quête d'une orientation ou déjà porteuses d'un projet, de rejoindre la première entreprise de France

17 MARS 2018

JOURNÉE PORTES OUVERTES DU CFA DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU LOIRET

Le CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret, ouvre ses portes **le samedi 17 mars, de 9h à 12h et de 14h à 17h**, pour une journée d'information à destination des jeunes et de leurs parents.

Au programme : visite du centre de formation d'apprentis, découverte des formations, rencontre avec les apprentis et l'équipe pédagogique.

Cette journée permet d'apporter les renseignements à tous ceux qui souhaitent rejoindre, par la voie de l'apprentissage, les métiers :

- de l'alimentation,
- de l'hôtellerie-restauration,
- de la mécanique, carrosserie,
- des soins beauté & bien-être, santé.

En tout, **32 diplômes proposés dans 17 métiers.**



Le Centre d'Aide à la Décision (CAD) de la CMA du Loiret sera également présent, afin de pouvoir orienter, conseiller et accompagner les jeunes dans leurs démarches :

- accueillir les jeunes en recherche d'information et d'orientation professionnelle,
- informer sur les filières de formation, les diplômes, les centres de formation d'apprentis,
- informer sur les contrats en apprentissage et aider à la recherche d'une entreprise d'accueil.

www.centre-alternance.fr

Présence de L'Institut des métiers et de l'artisanat

Le service formation professionnelle de la CMA renseignera le public sur la formation qualifiante pour adulte (CAP / CQP / BP / BM). www.cma45.fr

CFA de la CMA du Loiret
5 rue Charles Péguy à Orléans
Tél. 02 38 62 75 29
www.cfacm45.fr



19 MARS 2018

« ATELIER DE LA CREATION-REPRISE » à ORLEANS

Avant de vous lancer, informez-vous ?

Tout connaître sur le parcours de la création ou reprise d'entreprise : de l'idée à l'immatriculation...

Participer à l'atelier création-reprise, vous permet :

- de bien démarrer vos recherches d'information sur l'environnement entrepreneurial,
- de se poser les bonnes questions,
- de découvrir les différentes étapes de la création-reprise,
- de connaître les bons interlocuteurs...

Des informations pratiques sont dispensées dans le domaine juridique, financier et social, de l'étude prévisionnelle à la présentation financière de votre dossier de création/reprise, en passant par les aides en vigueur.

Vous pourrez découvrir l'offre de service de la CMA pour vous accompagner dans vos démarches

- rendez-vous individuel
- conseils personnalisés
- formation à la création/reprise : stage de préparation à l'installation
- appui aux dossiers d'aides financières
- suivi au développement...

N'hésitez plus et poussez la porte de la chambre de métiers, vous trouverez des conseillers d'entreprise pour vous accueillir, vous conseiller et vous accompagner dans votre projet.

« ATELIER DE LA CREATION-REPRISE »

A ORLEANS, Lundi 19 mars

de 9h à 12h

à l'Institut des métiers et de l'artisanat

44 rue du Faubourg Bourgogne

Inscription auprès de la CMA, au 02 38 68 08 68

Consultez les dates du calendrier des ateliers création-reprise à Orléans et Montargis

www.cma45.fr/fiche/reunion-d-information-4



L'artisanat au cœur des territoires

Présent sur l'ensemble du territoire, l'artisanat est un acteur de la vie locale qui par son activité dynamise l'économie et l'emploi et joue un rôle essentiel en faveur du service de proximité.

Créateur d'emplois et de richesses, l'artisanat constitue un maillon indispensable de l'économie nationale, mais également de l'aménagement du territoire. Le secteur participe largement aux dynamiques économiques territoriales au service de la population, des entreprises et de l'économie locale. Elles assurent des **services de proximité et un lien social** indispensable.

En milieu rural, par exemple, grâce à l'apprentissage, la présence même des entreprises artisanales constitue une offre potentielle de formations. **L'artisanat est également un secteur qui offre des débouchés professionnels pour les jeunes souhaitant demeurer dans leur territoire d'origine.**

■ Un tissu d'entreprises dense

Présentes sur l'ensemble du territoire, les entreprises artisanales forment un tissu dense d'activités au service de la population, des entreprises et de l'économie locale. **L'artisanat est un vecteur de l'équilibre des agglomérations, des villes moyennes et des bourgs centres**, tant par son poids économique que par sa contribution quotidienne à rendre ces quartiers chaleureux et dynamiques. Dans les départements d'Outre-mer, l'artisanat est le moteur essentiel de l'activité économique locale.

Les entreprises artisanales sont implantées de façon relativement homogène : 41 % dans les unités urbaines de plus de 200 000 habitants ; 28 % dans les unités urbaines de moins de 200 000 habitants et 31 % dans les communes rurales.

■ L'artisanat, au cœur de l'économie de proximité

Avec 510 activités ancrées territorialement, les entreprises artisanales contribuent à la compétitivité de tous les secteurs économiques dans les territoires en apportant des services aux entreprises ou en valorisant les ressources locales.

Faire appel à un artisan, c'est aussi **participer à l'économie de son quartier, à la préservation d'une identité locale et à l'amélioration du cadre de vie**. Les citoyens sont attachés à l'artisanat et au commerce indépendant en centre-ville et apprécient tout particulièrement les valeurs qui leur sont attachées : qualité, proximité, conseil et convivialité.

L'objectif premier des circuits courts est d'avoir un seul ou aucun intermédiaire pour développer et valoriser des ressources des activités économiques des territoires en mettant au service des consommateurs des produits et des savoir-faire locaux. **Les circuits courts** font partie intégrante de l'artisanat, les professionnels s'approvisionnant le plus souvent localement. L'artisan apporte des garanties de qualité par son savoir-faire. Il ne s'approprie pas de valeur ajoutée, il en produit.



■ **Qualité, proximité, conseil et convivialité**

Les CMA accompagnent les collectivités dans leurs stratégies de développement ou de soutien aux filières. Dans le cadre des réflexions sur les circuits alimentaires de proximité, elles contribuent à la création de lien entre producteurs locaux et artisans pour **valoriser les ressources locales**.

Elles sont à ce titre impliquées dans de nombreuses démarches de projets alimentaires territoriaux. Leur action permet d'organiser :

- des rencontres entre producteurs et transformateurs ;
- des formations permettant d'adapter le savoir-faire artisanal aux productions locales ;
- la mise en place d'outil de valorisation des produits locaux pour les collectivités et le grand public.

■ **L'artisanat, facteur d'attractivité**

L'artisanat de proximité constitue un vecteur de développement durable et d'aménagement équilibré du territoire, permettant aux communes et groupement de communes de maintenir des services aux populations et une capacité d'attractivité, d'accueil et de fixation de la population.

L'artisanat contribue au développement du territoire par :

- la diversité des produits et des services qu'il offre ;
- la création d'emplois non délocalisables accessibles à tous par le biais de la formation ;
- l'amélioration de la qualité de vie, de l'attractivité résidentielle, du lien social ;
- l'atout décisif qu'il constitue dans tout projet de développement touristique.

La CMA accompagne et élabore aux côtés de la collectivité l'ingénierie permettant de préserver et de développer l'artisanat de proximité en fonction des enjeux de chaque territoire :

- en milieu rural, en contribuant à la conservation de services de proximité essentiels aux populations et en satisfaisant les besoins de la vie quotidienne, l'artisanat représente un enjeu économique et d'aménagement du territoire se rapprochant d'un service d'intérêt général.
- en milieu urbain, outre les services de proximité, les entreprises artisanales apportent des avantages certains pour les habitants :
- l'animation artisanale et commerciale est facteur d'attractivité résidentielle et économique ;
- lutte contre la mono-activité dans les grands centres urbains ;
- préservation de la mixité dans les zones d'habitation : facteur de désenclavement des quartiers en mixant les clientèles des quartiers des zones alentours.
- Les entreprises artisanales luttent contre la détérioration du mode de vie urbain et contribuent au maintien d'une vie sociale de proximité. De même, la revitalisation des quartiers qui souffrent de désertification passe par le maintien ou l'installation des entreprises artisanales.

L'accompagnement de la CMA, gage de réussite !

■ L'accompagnement des chambres de métiers et de l'artisanat : agir pour réussir

76 %, c'est le taux de pérennité à trois ans des entreprises accompagnées par une CMA lors de leur création.

Premier réseau d'appui aux entreprises artisanales, la CMA développe une offre de services adaptée aux besoins spécifiques de chaque type de publics.

Cette offre répond à une véritable politique d'accompagnement et sécurise la création et le développement de l'entreprise artisanale.

Elle est à la fois horizontale car elle cible chacune des étapes de la vie de l'entreprise : création-reprise, développement, transmission.

Elle est aussi verticale, car elle couvre les différentes problématiques de l'entreprise telles que l'organisation et la stratégie, le financement, l'innovation, les questions juridiques, les ressources humaines, la formation.



www.cma45.fr

- chaque candidat à la création d'entreprise peut rencontrer un agent économique de la CMA et être reçu individuellement pour évaluer les forces et faiblesses de son projet ;
- le futur artisan suit un stage préalable à l'installation (SPI), au cours duquel sont abordés tous les domaines tels que l'étude de marché, le choix du statut juridique de l'entreprise, la gestion des ressources humaines et la comptabilité ;
- après la création, le nouveau chef d'entreprise peut bénéficier de prestations complémentaires d'accompagnement déclinées par la CMA...

La CMA a pour objectif le développement, la compétitivité et la pérennité des entreprises artisanales.

Elle développe une offre de services couvrant soixante et onze domaines économiques, juridiques et de formation. Pour assurer cette mission, la CMA mobilise son réseau de partenaires publics et privés et les collectivités territoriales.

Le public ciblé est très vaste, jeunes, apprentis, demandeurs d'emploi, porteurs de projets créateurs-repreneurs, chefs d'entreprises artisanales.

Etre accompagné = mettre toutes les chances de son côté

>> La CMA conseille et accompagne les porteurs de projet, les chefs d'entreprise dans leur démarche de création, de développement et transmission d'entreprise (information, conseils personnalisés, suivi et accompagnement...).

Tél. 02 38 68 08 68 - www.cma45.fr



■ Les chiffres clés de l'artisanat en France - 2017

- **1 300 000** entreprises et un chiffre d'affaires de 300 milliards d'euros ;
- l'artisanat emploie **3,1 millions d'actifs** ;
- **1/3** des entreprises françaises sont artisanales
- **200 000** apprentis sont formés par les entreprises artisanales chaque année, 80 % d'entre eux ont un emploi à l'issue de leur formation ;
- **1 chef d'entreprise artisanale sur 2** est issu de l'apprentissage.

■ Les chiffres clés de l'artisanat en Loiret - 2017

- **11 365** entreprises immatriculées au 1^{er} janvier 2018, avec un solde positif de + 427 entreprises)
- **17 670** salariés issus du secteur artisanal au 30 juin 2017
- **1 516** immatriculations en 2017 ;
- **+ de 1 700** apprentis en formation aux métiers de l'artisanat ;
- **1 208** stagiaires de la formation continue (artisans, conjoints d'artisan, salariés, demandeurs d'emploi).